

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 17 mars 2022

Date convocation : le 14 mars 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le dix-sept mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Claude DUPRONT.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 7

Étaient présents : MM. Claude DUPRONT, Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Sébastien CARRARA, Rachid KALAI et MME Catherine TAVARES.

Absent excusé : M Jean-Pierre BARON et MMES Pascale BONHOMME, Muriel DOUBET.

Absent : M Marcel HECQUET.

Madame Catherine TAVARES est nommée secrétaire de séance.

01-2022 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Dans le cadre des projets d'investissements prévus pour l'année 2022, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Philippe QUILLET, Adjoint au Maire.

Le budget de la commune est présenté selon le plan comptable défini dans la nomenclature M 14.

Pour l'année 2021, le Compte Administratif représente :

Dépenses de fonctionnement : 229 354.65€
Recettes de fonctionnement : 244 474.03€
Soit un excédent de fonctionnement de 15 119.38€

Dépenses d'investissement : 96 789.36€
Recettes d'investissement : 64 872.24€
Soit un déficit d'investissement de 31 917.12€

Soit un déficit global pour 2021 de 16 797.74€

Part affecté à l'investissement 2021 : 12 861.49€
Excédent cumulé antérieur 2020 : 171 295.16€

Soit un excédent cumulé fin 2021 de 141 635.93€

Conformément à la loi, Monsieur Le Maire sort de la salle du conseil pendant la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 7 voix,

DÉCLARE que le compte Administratif pour l'exercice 2021 visé et certifié conforme par le receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DÉCIDE d'approuver le compte administratif présenté, pour la commune, pour l'année 2021.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.
Le Maire, Claude DUPRONT

